



Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

S²LOW

ID : 003-210301388-20260605-BS2026COMMUNE-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-six**

Le Cinq Juin à 19 heures 00

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Madame CHERVIN Stéphanie, Maire

Étaient présents :

**Mme CHERVIN. M. BRUNIAU. Mme ÉGAL BUJAN. M. BOUCHET.
Mme MERLE. M. BODIN. M. GANTHER. Mme GRIMAUD.
M. CHERVIER. M. BOUTONNAT. Mme AUGIER. Mme BOURDUCHE
M. COUPERIER. M. TERRENOIRE. Mme COURSOL. Mme CHAPON-
ROLLAT. M. MERCIER. Mme RAQUIN. M. HOARAU. Mme MILCENT
DE LA BOUTRESSE.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- M. FUMOUX, pouvoir à Mme ÉGAL BUJAN,
- Mme ROMEUF, pouvoir à Mme CHERVIN,
- Mme BONNEFOY, pouvoir à Mme MERLE.

Madame Marlène RAQUIN a été élue Secrétaire.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les propositions d'inscriptions budgétaires pour l'année 2026
présentées par Madame le Maire pour le budget principal de la Commune de
Lapalisse,

Sur avis favorable de la Commission des Finances réunie le jeudi 28 mai
2026,

Après en avoir délibéré, décide par 22 voix POUR et une abstention
(Madame MILCENT DE LA BOUTRESSE) :

- d'approuver le budget supplémentaire pour l'exercice 2026 pour le
budget principal Commune de LAPALISSE qui s'équilibre en dépenses et en
recettes, y compris les reports et les restes à réaliser, de la façon suivante :

- | | |
|----------------------------------|-------------|
| - en section de fonctionnement : | 2 570 000 € |
| - en section d'investissement : | 3 873 000 € |

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que
dessus.

Pour copie conforme,
Stéphanie CHERVIN,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le 30 JUIN 2026

Publié

le : - 6 JUIN 2026

Accusé de réception de la télétransmission
le :

Le Maire,

